

Le communiqué du Conseil des ministres du jeudi 22 mai 2014

Le Conseil des Ministres s'est réuni, le jeudi 22 mai 2014, au palais de la République, sous la présidence du Chef de l'Etat, son Excellence, Monsieur Macky SALL.

Dans sa communication au Conseil, le Président de la République a abordé dans un premier point, l'évolution des prix à la consommation, en relevant pour s'en féliciter, la baisse de 2,6% enregistrée au premier trimestre 2014, selon la dernière publication de l'Agence nationale de la Statistique et de la Démographie.

Le Chef de l'Etat a rappelé tout son attachement au renforcement de la dynamique de promotion du « consommer local », en favorisant notamment la transformation et la distribution de la production céréalière et horticole. Il a également exprimé au Gouvernement, l'intérêt qu'il porte à la bonne réputation des marchés et à la concurrence saine entre les acteurs économiques.

Dans cet esprit, le Président de la République a invité le Gouvernement à engager, sans délai, la réforme institutionnelle de la Commission nationale de la Concurrence, pour la rendre plus opérationnelle et performante dans le cadre de l'application des règles concurrentielles, que requiert une économie moderne et ouverte.

Le Chef de l'Etat a, en outre, engagé le Gouvernement à mettre en place, en urgence, l'Autorité de régulation de l'Electricité et des Hydrocarbures.

Il a, par ailleurs, manifesté sa volonté d'impliquer étroitement les associations de consommateurs dans la mise en œuvre de la politique de consommation et de recevoir périodiquement leurs représentants.

Le Président de la République a abordé dans le deuxième volet de sa communication, le rôle et la place des anciens combattants, valeureux fils de la Nation qui méritent toute notre considération.

Sous ce rapport, il a informé le Conseil, de son intention de recevoir, chaque année, en présence du Gouvernement, une délégation des anciens combattants du Sénégal, afin d'échanger sur leurs doléances et recueillir leurs avis, dans une dynamique de renforcement de la cohésion sociale et de promotion du développement national.

Au titre de son agenda, le Chef de l'Etat a entretenu le Conseil de sa récente visite aux lieux saints de l'Islam et des rencontres qu'il a eues avec les autorités saoudiennes et qui ont porté sur divers sujets d'intérêt général, outre les questions spécifiques liées à la coopération entre les deux pays.

Le Président de la République a également informé de sa visite à Kigali, où il a participé à l'Assemblée générale de la Banque africaine de Développement (BAD).

S'exprimant sur l'actualité internationale, le Chef de l'Etat a évoqué la situation en cours au Nord Mali, en réitérant le soutien total de notre pays à l'Etat malien, dans l'intérêt de la paix dans la région sahélienne et pour la préservation de nos Nations contre le terrorisme et l'obscurantisme.

Le Président de la République s'est félicité de la tenue des élections en Guinée-Bissau, dans des conditions de transparence et de paix saluées par la communauté internationale.

Le Chef de l'Etat a condamné énergiquement l'enlèvement des jeunes lycéennes nigérianes, par le groupe Boko Haram. Devant cet acte inqualifiable, il a exprimé la totale solidarité de notre pays à l'égard du peuple et des autorités du Nigeria.

Le Premier Ministre a fait au Conseil une communication portant compte rendu hebdomadaire des activités gouvernementales, en mettant l'accent entre autres, sur :

- § la réunion interministérielle sur le tourisme ;
- § le Conseil interministériel sur la sécurisation du cheptel ;
- § la réunion de travail sur la santé de la reproduction ;
- § l'atelier régional et sous-régional de la CONFEMEN ;
- § l'installation du Comité interministériel de pilotage du Programme national des Domaines agricoles communautaires (PRODAC) ;
- § Visite des chantiers d'assainissement dans la banlieue.
- § la mise en œuvre de la Nouvelle Alliance pour la Sécurité alimentaire et la Nutrition (NASAN).

Sur ce dernier point, le Premier Ministre a informé le Conseil de l'adhésion de 37 entreprises privées à l'initiative internationale, avec des lettres d'intention d'investissements pour 490,1 millions de dollars us (250 milliards FCFA).

Le Ministre de l'Agriculture et de l'Equipement rural est revenu sur la question du « consommer local » soulevée par le Chef de l'Etat, en évoquant la situation spécifique de l'oignon et des mesures prises dans le cadre de la politique d'autosuffisance pour cette denrée.

Le Ministre a aussi fait le point sur le programme de distribution des semences et du matériel agricole sur l'ensemble du territoire. Il s'est félicité du déroulement des opérations et de la bonne gestion des difficultés rencontrées.

Le Ministre délégué au Budget a entretenu le Conseil de la préparation de la loi de finances rectificative.

Il a, enfin, informé le Conseil de la finalisation prochaine d'un emprunt du Sénégal sur le marché financier international, pour une valeur de 250 milliards de FCFA.

Le Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche a entretenu le Conseil de la situation dans les différentes Universités du pays, en particulier dans le campus de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar.

Le Ministre a déploré les multiples perturbations dans les espaces universitaires, dues essentiellement à des facteurs autres qu'académiques et sociaux. Pour s'en convaincre, il a expliqué que sur plus de 300 étudiants, ayant réussi le Certificat de licence en Faculté de lettres, plusieurs d'entre eux, ont franchi ce cap après 17 ans de présence. Il a rattaché le dernier mouvement de perturbations, à la volonté de ceux qui cherchent à faire perdurer ces situations anormales.

Le Ministre a, enfin, relevé les nombreux efforts consentis par l'Etat, pour satisfaire utilement les revendications présentées par les étudiants.

Sur cette question, le Ministre délégué au Budget a rappelé les efforts du Gouvernement en faveur des étudiants, pour la mise en place d'un système d'externalisation de la procédure de paiement des bourses, pour un montant global de 13 milliards de FCFA, pour les cinq premiers mois de l'année en cours.

A la suite, le Chef de l'Etat a repris la parole pour féliciter le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, avant de l'engager à appliquer strictement les mesures requises par la situation.

Il a donné des instructions fermes au Gouvernement, en particulier au Ministre de l'Intérieur, pour une sécurisation convenable des espaces universitaires, afin de préserver les étudiants soucieux de suivre leurs études.

Le Président de la République a, en outre, demandé l'application des lois et règlements, contre ceux qui s'adonnent aux actes de violence dans les campus universitaires.

Au titre des textes législatifs et réglementaires, le conseil a adopté :

§ Projet de décret portant création de l'Inspection générale de l'Education et de la Formation ;

§ Projet de décret relatif à la Protection des consommateurs et à la promotion de l'Emploi dans le secteur des télécommunications.

Au titre des mesures individuelles, le Président de la République a pris les décisions suivantes :

§ Monsieur Alioune Ndao FALL, Ambassadeur du Sénégal au Cameroun, est nommé, cumulativement avec ses fonctions, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Sénégal auprès de Son Excellence Monsieur Idriss DEBY ITNO, Président de la République du Tchad, avec résidence à Yaoundé ;

§ Monsieur Sogué DIARISSO, Statisticien Economiste, est nommé Directeur général du Bureau opérationnel de Suivi du Plan Sénégal Emergent (BOS) ;

§ Monsieur Mamadou WADE, Conseiller en Planification, est nommé Inspecteur chargé des Affaires administratives et financières, Coordonnateur de l'Inspection interne, au Ministère des Infrastructures, des Transports terrestres et du Désenclavement;

§ Monsieur Bougouma KOUTA, Ingénieur des Travaux publics, précédemment Conseiller technique au Ministère des Infrastructures, des Transports terrestres et du Désenclavement, est nommé Inspecteur technique, au sein dudit ministère;

§ Madame Mame Diarra Bousso DIAGNE, Ingénieur en Génie civil, précédemment Chef du Bureau des Corridors au Ministère des Infrastructures, des Transports terrestres et du Désenclavement, est nommée Inspecteur technique, au sein dudit ministère, en remplacement de Monsieur Mame Amar FAYE, admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite :

§ Madame Dieynaba NDIAYE AMAR, titulaire d'un diplôme supérieur en Management, est nommée Secrétaire général de l'Agence sénégalaise de Promotion Touristique.